



Plainte contre le Préfet de police : Le SNJ-CGT soutient !

Ce vendredi 7 mai, des associations d'aide aux migrant-es annoncent le dépôt d'une plainte collective suite à des violences policières.

La plainte a été déposée contre Didier Lallement, Georges-François Leclerc, Marc Guillaume, respectivement préfets de police de Paris, de la Seine-Saint-Denis, et d'Île-de-France, pour des motifs de violences volontaires, de vols en bande organisée et de dégradations.

Une plainte contre X cible également des chefs de vol en bande organisée, des violences volontaires par personnes dépositaires de l'autorité publique et des destructions, dégradations et détériorations d'un bien appartenant à autrui.

Les 18 et 23 novembre 2020, à Saint-Denis et place de la République à Paris, des évacuations policières ont en effet fait l'objet de nombreuses violences, tant à l'encontre des migrant.e.s que des associations, des élu.e.s et des manifestant-es sur place. Le lundi 23 novembre, place de la République, la police, qui intervient pour expulser l'occupation de migrant-es, nasse puis charge les personnes sur place, faisant de nombreux-ses blessé-es, mais confisquant aussi les tentes et les biens des personnes réfugiées.

Des journalistes venus couvrir l'évacuation aussi ont été brutalisés par les forces de police. La préméditation des violences perpétrées par la préfecture de Police est indiscutable.

L'un de nos collègues journalistes participe à la plainte. Ce soir là, Nicolas Mayart, présent sur place pour couvrir l'évènement pour Le Média, est coincé sur la place alors que la police intervient et subit la charge policière. Durant cette charge, un policier le menace de mort, déclarant: « Je te choppe, tu es mort ».

D'autres journalistes subissent des faits de violence durant cette intervention. Un collègue est mis au sol par la police, un autre reçoit un coup de matraque sur le crâne, une autre est tirée par les cheveux et fait l'objet de remarques xénophobes.

Ces faits ont été rapportés notamment grâce aux images diffusées sur les réseaux sociaux. Ces événements qui ne sont pas des actes isolés prouvent l'importance des images. Ce sont ces images

qui aujourd'hui nous permettent de rapporter ces agressions et de documenter l'action policière.

Le SNJ-CGT soutient la démarche de notre collègue, celle de tous les journalistes qui ont porté plainte après cette évacuation policière, et celle de l'ensemble des personnes qui participent à cette plainte collective initiée par les associations d'aide aux migrant-es. Le SNJ-CGT soutient la procédure lancée par Utopia 56, Enfants d'Afghanistan et d'ailleurs, et les 34 plaignants. Nous nous tenons disponibles pour appuyer l'ensemble des actions engagées à l'encontre du Préfet de Police et pour dénoncer les violences de la police.

Montreuil, le 12 mai 2021.